



**TOGOCOM  
CHANGE  
POUR VOUS**

Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



**RAPPORT DES DÉPENSES FISCALES :  
56,9 milliards de FCFA  
de perte pour l'Etat P.5**



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

**COVID-19 :  
Les "Evala" 2021 P.5  
passent à la trappe**



Des lutteurs (Photo archives)

**Interview d'Alfred Nadjere,  
Coordonateur national de la  
plate-forme Perspectiveinfo.com**



Alfred Nadjere

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

**Météo du jour**

**Matin:**  
Nuageux épars  
27°C

**Après-midi:**  
Averses  
29°C



[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0457 du 13 au 19 Juillet 2021- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE :**

**Du noir contre la vie chère?**

**12/18 JUILLET**

**TO GO P.3**



© CREATIV/ROT

**TOUS  
À L'ÉCOLE**

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en  
**24h**



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

[www.boa.togo](http://www.boa.togo)

\*Jours ouvrés (hors les week-ends) \*\* Offre soumise à conditions

**EDITO**

**De la liberté absolue de conscience**

*Il y a un adage qui dit : " L'homme naît libre, c'est la société qui le corrompt "*

S'il est vrai que l'Homme vit dans un milieu appelé Société, comme le poisson vit et évolue dans l'eau, n'est-il pas important de s'interroger sur la notion de liberté et, surtout, celle de la liberté de conscience ? L'Homme, avant d'agir et de réagir, dans certaines situations, ne devrait-il pas mesurer sa liberté et, surtout, questionner cette liberté ?

Si, pour Antoine RIVAROLI, dit le Comte de Rivarol, dans 'Discours sur l'homme intellectuel et moral', " la liberté, pour l'homme, consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut, comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut", la liberté signifie, selon le dictionnaire Larousse, la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé. Le Larousse va plus loin en parlant "d'avoir sa liberté de pensée".

Il est dit et écrit, bien plus, clamé haut et fort, que le Togo est un Etat laïc. Avons-nous cherché à savoir ce que c'est que la Laïcité ? Quels sont les piliers de cette Laïcité dont nous nous prévalons ?

Précisons que la liberté de conscience, dont il est question dans cet éditorial, constitue l'un des trois piliers sur lesquels repose la laïcité. Par le principe de la liberté de conscience, la laïcité vise à donner les moyens à l'homme d'acquiescer une totale lucidité et une pleine responsabilité de ses pensées et de ses actes, dans le respect des lois et des règles de la vie en communauté.

Chacun est donc libre de croire ou de ne pas croire, de choisir et de vivre ses convictions, religieuse, athée, agnostique, d'en changer ou d'y être totalement indifférent.

Si donc la liberté de conscience est un point très important dans le concept de la Laïcité, on ne saurait occulter ce qu'est la conscience elle-même.

Pour Henri BERGSON, dans 'L'Evolution créatrice', " la conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un pont jeté entre le passé et l'avenir... La conscience correspond, exactement à la puissance du choix, dont l'être vivant dispose ". Et à Simone de BEAUVOIR d'y ajouter dans 'L'Invitée' que "Chacun expérimente sa propre conscience comme un absolu...".

Crédo TETTEH

**Myriam Dossou-d'Almeida au Sommet international sur la RSE**

*Le Togo a participé au Sommet international 2021 sur la responsabilité sociétale, qui s'est tenu entre l'Europe et l'Afrique les 07 et 08 juillet 2021, sur des canaux multimédias et la télévision nationale (TVT).*

L'objectif de ce Sommet était de contribuer à recentrer la responsabilité sociétale, l'inclusion, l'économie sociale et solidaire, l'investissement socialement responsable, l'impact et les Objectifs de développement durable au cœur des politiques publiques de développement.

Le Togo y a animé un panel sur "L'inclusion comme facteur de développement durable" ce jeudi 8 juillet à travers



Myriam Dossou-d'Almeida

Mme Myriam Dossou-D'Almeida, Ministre du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, représentante du Premier Ministre Dogbé. Elle

était entourée de personnalités du monde de l'entrepreneuriat social et solidaire, de la société civile et d'institutions de développement.

Les panélistes ont débattu

sur des questions liées à l'inclusion dans le développement économique, et la sortie du secteur informel. Ou encore la place du numérique dans les dynamiques d'inclusion, l'articulation entre responsabilité sociétale des entreprises et entrepreneuriat social et solidaire au service d'une inclusion économique de la jeunesse et des femmes.

De Paris à Lomé en passant par 5 autres capitales africaines, le Sommet international 2021 sur la responsabilité sociétale a été décliné autour de 8 panels qui ont abordé de manière transversale différentes thématiques autour des Objectifs du développement durable.

Dodo Abalo

**Repose en Paix**

**85**  
Ans

**Avis de Décès**

M. YOVO Kodjovi Innocent Comptable Gestionnaire à Lomé, ses frères, soeurs leurs époux, épouses et leurs enfants

*Ont la profonde douleur de vous annoncer le Décès de leur très chère et regrettée fille, épouse et mère :*

**Veuve YOVO Akouavi Sophie**  
née KODJO

Décédée le 19 Juin 2021 au CHP de Notsé à l'âge de 85 ans

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**VENDREDI 16 JUILLET 2021**

19h 00 : Veillée de prières et de chants en Eglise Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Notsé

**SAMEDI 17 JUILLET 2021**

05h 00 : Chapelle ardente  
09h 00 : Messe d'enterrement en la même l'Eglise suivie de l'inhumation au cimetière du Village  
15h 00 : Suite des cérémonies funéraires dans l'intimité familiale

**Maison mortuaire :** Maison YOVO à Notsé Tégbé non loin de la Gendarmerie

**TOGOSTARTUP.COM**

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payment par tmoney ou flooz  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**EMPLOIENPOCHE.COM**

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payment par tmoney ou flooz  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA  
sage gescom à partir de 600 000FCFA  
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP  
139 RUE VANLARE FACE CSTT  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**LE MEDIUM**  
hebdomadaire d'informations

**Récépissé**  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
**Infographie :** JPB  
**Credit Photos:** KEKERE Razak  
**Impression :** SDR  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Dodo Abalo (90 975256)

COMMUNES :

# Ces kiosques sur nos trottoirs

**H**ier, quand il ne s'agissait que des délégations spéciales qui géraient les collectivités locales, notamment les communes, il était fréquent que les agents collett des amendes à tous ceux qui mettaient les étalages sur les trottoirs des rues et boulevards dans les quartiers de Lomé.

Par Ali SAMBA

Régulièrement, les petits commerçants et les bonnes femmes sont déguerpis de ces trottoirs sans aucune forme de procès. On avance des arguments de sécurité pour les piétons qui n'ont plus de place pour circuler, ce qui les oblige à marcher sur la chaussée, toutes choses qui leur causent souvent des accidents. Les vendeurs qui pensaient y échapper, en érigeant des kiosques avec des conteneurs, sont vite déguerpis par les autorités municipales.

Les appels et les émissions de sensibilisation, sur les radios de proximité, pour le respect de la norme de laisser libre les trottoirs pour les piétons, sont souvent largement diffusés. Il n'est pas rare de voir dans la ville de Lomé l'inscription " A DEGAGER " sur de nombreux kiosques.

Mais depuis la tenue des élections communales de Juin 2019, et l'effectivité des pouvoirs des maires, on assiste à un encouragement de pose de ces kiosques sur les trottoirs dans certaines municipa-



Un trottoir occupé

lités. Dans le Golfe 5, par exemple, on peut observer l'installation de nombreux kiosques sur les trottoirs bordant les clôtures des établissements scolaires.

C'est le cas dans le quartier Agbalépédogan, au niveau du groupe C, sur la bretelle pavée. La vue de ces kiosques alignés, interroge la conscience de chaque citoyen qui passe dans le coin. Certes, il est important que les communes imaginent des projets qui fassent tomber quelques péculs dans leur escarcelle. Mais de là à se dédire, on ne saurait l'accepter. Ce qui était mauvais hier est-il bon aujourd'hui ? Le maire Bulldozer qui était prompt à démolir à tout-va les kiosques, quand il était président de la délégation

spéciale du Golfe n'est-il pas la même personne pour que, devenu maire, élu de la commune Golfe 5, il accepta ce qui l'horripilait hier ? Il y a quelque chose qui cloche.

La recherche effrénée des moyens financiers pour la survie des communes ne doit pas être un prétexte pour que les maires installent l'anarchie dans la cité. Ces kiosques installés sur les trottoirs doivent être enlevés, surtout ceux qui sont contigus aux établissements scolaires. Il n'y a pas longtemps, on interdisait des boutiques de tous genres de s'installer aux abords des établissements scolaires. Une décision saluée par les associations de parents d'élèves. Alors, de voir ces baraques de

conteneurs ceinturées les établissements scolaires, on ne peut que protester. On dira que les produits qui y sont vendus sont inoffensifs pour les élèves. Mais allez-y savoir ce qui peut se tramer sous les cartons de biscuits ou des sachets de "pure water".

Aussi, le projet de kiosques de la commune Golfe 3 sur la clôture Nord-Ouest du campus de Lomé est de la même veine. S'il est vrai qu'il permet à des jeunes d'avoir des activités de revenus, les dispositions doivent être revues. On sait que la voie entre les deux feux tricolores n'est pas tellement large. La circulation sur ce tronçon est aussi souvent dense. Et s'il arrive qu'un ou deux clients stationnent leur voiture d'un côté ou de l'autre de la voie, la circulation devient un peu compliquée. D'ailleurs, un parking digne de ce nom n'est prévu à cet endroit. L'espace d'arrêt provisoire sur le côté des kiosques ne peut accueillir que deux à cinq voitures au maximum. Il y a lieu de mieux repenser les dispositifs de pose de ces kiosques.

Il est donc impérieux que les conseils municipaux réfléchissent par deux fois avant d'autoriser certains projets devant induire des paiements de taxe pour la municipalité. Autrement, en voulant trop gagner, les conséquences peuvent se révéler plus coûteuses. A bon *entendeur...*

## SOCIÉTÉ : Du noir contre la vie chère?

**U**ne association de la société civile appelle les Togolais à porter le deuil pour protester contre la vie chère au Togo. L'idée n'est pas nouvelle mais elle est fortement éprouvée, car dans le passé, bien d'initiatives de ce genre ont été initiées sans un résultat probant.

On se souvient des bruits de casseroles à midi ou à 18 heures lancées en 2012, au temps du Collectif Sauvons le Togo (CST), du port des habits rouges, de la grève des sexes et surtout, de cette abominable manifestation des femmes nues dans les rues de Lomé. La question que l'on se pose souvent est de savoir pourquoi les initiateurs de ces manifestations réchauffent fréquemment ces recettes qui, de tous temps, n'ont jamais prospéré ?

Porter du noir en signe de protestation ? Pourquoi pas ! Et donc c'est tout ? Le port des habits noirs, comme une baguette magique, va-t-elle faire baisser les prix des produits de première nécessité ? C'est en portant du noir que le gouvernement sentirait la pression des consommateurs sur le sujet auquel il semble désarmé jusque-là ? Il faut que certaines associations, en mal de popularité, arrêtent leur comédie et cessent de faire l'intéressant. Tout le monde subit les conséquences de cette hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité.



Le gouvernement a tenté d'influer sur certains, comme celui du maïs. Mais peine perdue.

Les responsabilités de cette envolée inexplicable des prix sont situées. Beaucoup lorgnent du côté du ministère du commerce et de la consommation locale, dont le comportement bizarre est commenté par tous. Même les associations de défenses des consommateurs l'ont indexé et attendent de lui des ripostes plus appropriées. Alors appeler les Togolais, qui ont d'autres préoccupations pour juguler cette situation, à ne porter que du noir pendant des semaines ne nous semble pas une idée lumineuse. " Porter du noir, c'est ça qui va faire baisser les prix ? ils nous prennent pour des cons ou quoi-même ? ", s'est interrogé un

Zémidjan qui s'est empressé d'enfourcher sa moto à la recherche d'un client.

Un appel à manifester, devant le ministère du commerce ou devant la primature, aurait plus de sens et plus d'écho que ce simple port de chemise noire. Cependant en cette période de Covid19 pourront-ils facilement se rassembler ? Des habits noirs, les Togolais en portent tous les jours.

Il faut l'avouer, c'est une constance qu'au Togo, l'opposition et les associations de la société civile, qui la soutiennent, sont à court d'idées et de stratégies pour faire plier le gouvernement sur un certain nombre de sujets.

C'est alors qu'ils se ridiculisent dans ce genre de propositions dont ils savent pertinemment qu'elle ne

porterait pas. Les bruits de casseroles, par exemple, ont été relancés tout récemment par la DMK après l'élection présidentielle de 2020.

Heureusement que dame Kafui Adjamagbo-Johnson est encore vivante pour nous situer sur les résultats probants de cette annonce faite. En tout cas, de mémoire de Togolais, personne n'a entendu le boucan promis dans la ville. S'il y en a eu, c'est que quelqu'un a fait tomber malencontreusement un ustensile de cuisine dans sa maison ! Sinon, le reste, ce n'est que du théâtre.

Les partis politiques de l'opposition, et leurs associations satellites, devraient cesser d'amuser les Togolais. D'ailleurs, ces derniers n'y prêtent plus attention. Leur attention est tournée vers d'autres préoccupations. Celle de faire bouillir la marmite de la famille. Les prix des denrées de premières nécessités continuent leur hausse au grand dam des poches allégées des chefs de famille. La situation n'est pas simple pour eux. La cherté de la vie vient leur compliquer la situation alors qu'ils n'arrivent pas à assurer les trois (3) repas quotidiens pour leurs progénitures. On veut bien qu'on leur donne des idées. Mais pas celles-là. Ce Noir désir stérile, ils n'en veulent pas. Les initiateurs peuvent la mettre là où ils le savent.



Il y a 30 ans se tenait au Togo une conférence nationale souveraine en présence du président Gnassingbé Eyadema. 'C'était extraordinaire d'entendre Eyadema parler de liberté et de démocratie. Sa seule présence était une réussite. Il faut lui reconnaître du courage', a déclaré dimanche sur une radio privée Brigitte Adjamagbo-Johnson, membre à l'époque du présidium. Mais trois décennies plus tard, force est de constater que l'opposition a raté le coche, a-t-elle confié. 'C'est la preuve que nous sommes toujours en difficulté et que nous avons reculé ; les acquis ne se sont pas concrétisés. Je regrette que nous en soyons là. C'est un terrible recul'.

Pour Mme Adjamagbo-Johnson, si le régime a une part de responsabilité, l'opposition n'est pas exempte de reproches.

Le multipartisme a entraîné la création d'innombrables partis politiques et généré la division. 'Aussi longtemps que nous resterons dans cette dynamique de division, cela compliquera la mise en œuvre d'une véritable démocratie', a-t-elle affirmé.

La conférence nationale s'était déroulée du 8 juillet au 28 août 1991.

Source : @Republicoftogo.com

### DERNIÈRE DEMEURE



Après un hommage national mardi, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Abass Bonfoh, a été inhumé jeudi dans son village natal de Kabou (préfecture de Bassar).

Une cérémonie sobre en présence de la famille, des proches et du président Faure Gnassingbé. M. Bonfoh avait assuré l'intérim de la présidence de la République en 2005.

Depuis son retrait de la vie politique, il se consacrait à l'agriculture.

Source : @Republicoftogo.com

**Zozo**  
TOUJOURS L'INCIVISME



En cette saison de pluie, la fonction des bassins de rétention est essentielle. Plusieurs ont été construits dans la capitale sujette aux inondations.

Mais certains ont atteint leur capacité maximum. C'est le cas du CIFEX à Agbalépédo. D'une capacité de 110 000 m<sup>3</sup>, le bassin est plein. Des opérations de curage devraient démarrer prochainement. Son efficacité est remise en cause par l'incivisme de la population qui y déverse les ordures ménagères. En cas d'inondation, c'est pourtant les riverains qui sont les premières victimes.

Le bassin avait été clôturé pour éviter ces mauvaises pratiques et les noyades, mais les barbelés ont été arrachés.

L'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (Anasap) a indiqué qu'une nouvelle clôture serait édiflée prochainement.

Source : @Republicoftogo.com

**LE DEVOIR DES COMMUNES**

D'un côté des commerces installées en toute illégalité ou qui dépassent la surface autorisée, de l'autre des avenues avec un trafic automobile intense.

Entre les deux, les passants doivent se frayer un chemin, parfois au péril de leur vie.

La nuit, le problème s'aggrave avec les terrasses de bars installés sans autorisation.

Un vrai danger.

A l'époque de la Délégation spéciale de la ville de Lomé, des descentes de police étaient effectuées pour remettre un peu d'ordre. C'est aujourd'hui la mission des communes.

Pour le moment, leur action est peu visible.

Les maires assurent qu'ils sont encore dans une phase de sensibilisation avant de passer aux amendes. On veut les croire.

Source : @Republicoftogo.com

**LES RETOMBÉES DE LA CONTRACTUALISATION DU CHU SYLVANUS OLYMPIO, TROIS ANS APRÈS**

Un peu plus de trois ans après la contractualisation du CHU Sylvanus Olympio, le ministre de la santé, Moustafa Mijiyawa, a effectué un nouveau point d'étape sur les résultats du processus.

L'activité s'est déroulée jeudi, à la faveur d'une séance de travail avec le Conseil d'administration de l'établissement hospitalier de référence, qui dispose depuis peu d'un nouveau directeur.

Globalement, les résultats restent satisfaisants, dans la lignée des dernières années. On note ainsi une augmentation des prestations et des chiffres d'affaires, ainsi qu'une disponibilité continue des médicaments à la pharmacie (en 2019, elle était évaluée à plus de 95%).

Une meilleure gouvernance a également été observée au centre hospitalier, permettant un leasing du laboratoire, au niveau d'équipements de pointe, qui à terme, appartiendront au CHU.

S'il s'est réjoui de ces nombreux voyants au vert, Moustafa Mijiyawa a néanmoins exhorté les acteurs à une utilisation judicieuse de ces retombées pour rendre davantage propre l'hôpital, assurer l'étanchéité des salles d'hospitalisation, ou encore rendre disponibles les implants à la pharmacie...

**AGRICULTURE :**

**Les ambitions du Togo dans les filières du maïs et du riz**

**L**es autorités le clament de plus en plus. " L'ambition est de ne plus dépendre de l'importation de ses produits. Et donc d'inverser et d'améliorer la balance commerciale, mais aussi d'aller plus loin en transformant ces produits ", indique-t-on sur la feuille de route du gouvernement.

Par Koudjoukabal

Pour ce faire, le pays entend investir plus de 1.800 milliards de francs CFA à l'horizon 2030. Le système choisi est le partenariat public-privé. Les acteurs du secteur agricole et les partenaires techniques et financiers en sont convaincus et ont validé les Plans de développement, entre autres des filières maïs et riz lors d'une rencontre au mois de Juin à Lomé.

Pour le maïs, Il est attendu, suivant les principales actions à mettre en œuvre, les résultats suivants : les recherches mettent l'accent sur l'essouchage de 35 170 ha de terres arables ; la production et la conservation de 211 000 tonnes de maïs grains supplémentaires avec des variétés à hauts rendements (au moins 6t/ha en milieu paysan) ; le renforcement de capacités de 8.000 acteurs et de 100 OP de la filière (gestion de la fertilité des sols, gestion des risques de contamination aux aflatoxines, ...) ; la production de 268.114 tonnes de provendes, de 25.300 tonnes de semoule et de 13.156 tonnes de farine. Il est souli-



Une rizière et un champs de maïs

gné que trois (03) clusters de même modèle d'affaires, avec chacun une capacité de production de 56.500 tonnes de provendes par an correspondant à environ 34 000 tonnes de maïs grains transformées par an, devraient être implantés. Il y aura un (01) cluster dans la région Maritime, un (01) dans la Centrale et un (01) dans les Savanes.

" Pour la filière maïs, il s'agit d'en faire une filière porteuse, compétitive, inclusive, créatrice d'emplois et contribuant efficacement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'amélioration durable des revenus des acteurs ainsi qu'à l'équilibre de la balance commerciale du Togo à l'horizon 2030 ", affirme-t-on.

Les ambitions du Togo pour la filière maïs, à l'horizon 2030, est de porter la production de 1,23 tonne à l'hectare le rendement à 6 tonnes à l'hectare, tout en augmentant de 35.000 hectares supplémentaires la surface emblavée, en vue de produi-

re au moins 211.000 tonnes de maïs grains de bonne qualité, destinées à la provende et aux unités de production de farine de maïs. Ceci nécessitera un financement de 146,929 milliards de francs CFA.

En ce qui concerne le riz, il est indiqué que le maillon de la production de la céréale au Togo est composé de trois catégories de producteurs : les petits producteurs dont la superficie est inférieure à 1 ha ; les rendements sont inférieurs à 1,15 t/ha ; 90% des producteurs pour 70% de la production nationale ; Les moyens producteurs ont 1 à 5 ha de superficie cultivable ; des rendements de 2,5 à 3,5 t/ha ; 9,7% des producteurs pour 30% de la production nationale et les gros producteurs, avec une superficie de plus de 5 ha ; 0,3% des producteurs pour une proportion marginale par rapport au niveau national.

Au ministère de l'agriculture, on estime que les perspectives pour le

développement de la filière riz au Togo sont : produire et transformer 817 004 tonnes de riz paddy, soit un équivalent de riz blanc de 490 202 tonnes d'ici 2030. Ce niveau de production correspond à 144% du besoin projeté en 2030. Les résultats attendus sont : 817.004 T de paddy produits, 431.400 T de paddy traités par les unités modernes, 314 000 emplois directs créés... Pour atteindre ces résultats, les principales actions suivantes doivent être menées: aménagement de 17.800 ha pour le riz irrigué ; aménagement de 51.600 ha pour le riz de bas-fond ; la maîtrise de l'eau ; la mécanisation de la récolte ; l'introduction de variétés à hauts rendements (moyenne nationale visée de 4t/ha). Pour la filière riz, à l'horizon 2030, le pays vise une production de 817.004 tonnes de riz paddy équivalent à 490.202 tonnes de riz blanc, ce qui nécessitera environ 986,925 milliards de francs.

Il faut souligner que toutes ces prévisions sont contenues dans le projet ProMIFA avec la participation de la FAO et du FIDA. " Ces filières sont retenues du fait de leur importance dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le Togo ", laissent entendre les experts du ministère de l'Agriculture en lien avec l'axe 2 du Plan national de développement (PND) : " Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ".

**TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE :**

**Le Togo, bon élève la 2ème année consécutive, selon le département d'Etat américain**

**L**e Togo satisfait aux exigences américaines en matière de transparence budgétaire pour la deuxième année consécutive. C'est ce que révèle le dernier "Fiscal Transparency Report" du Département d'Etat, au terme d'une étude sur la transparence budgétaire dans plus de 140 pays, du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Le pays est ainsi récompensé pour avoir, sur la période que cou-

vre l'examen, rendu disponible et accessible au grand public, l'ensemble de la documentation qui renseigne sur son budget, détaillant les prévisions, les recettes et les dépenses budgétaires. Le satisfecit porte également sur les questions de transparence dans les procédures d'appels d'offres et les signatures de contrats d'exploitation concernant des ressources naturelles.

Alors qu'au Togo, il existe désormais un arsenal juridique com-



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

plet régissant ces procédures, le pays continue de faire des efforts pour rendre publics les détails liés aux licences et autres permis d'exploitation attribués par le gouvernement. Des réformes qui peinent toutefois à se mettre en place, selon plusieurs organisations de la société civile.

En rappel, le Transparency report, publié annuellement par le département d'Etat américain, concerne les pays bénéficiant d'aides américaines. " Il permet selon l'institution, "de s'assurer que les

fonds des contribuables américains sont utilisés de manière appropriée".

Avec ce nouveau classement, le Togo qui a satisfait pendant 5 années consécutives aux trois critères d'éligibilité au Compact du MCC (Millennium Challenge Corporation), s'approche "théoriquement" de plus en plus du programme de financement américain, après avoir décroché le Threshold, deux années plus tôt.

Source : togofirst.com

## RAPPORT DES DEPENSES FISCALES :

# 56,9 milliards de FCFA de perte pour l'Etat

**L**e Togo a procédé, en 2021, à l'élaboration de son premier rapport sur l'évaluation des dépenses fiscales au titre de l'année 2019. La dépense fiscale correspond à un abandon de recettes fiscales, résultant de la mise en œuvre de dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles, dérogeant à une norme fiscale. Il s'agit, entre autres, des abattements, des taux réduits, des exonérations, des réductions d'impôts, des exemptions et des régimes spéciaux.

Aux termes de l'article n°1 de la décision n°08/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015, instituant les modalités d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats membres, " une dépense fiscale est un transfert de ressources publiques résultant d'une réduction des obligations fiscales, relativement à un système fiscal de référence, plutôt qu'une dépense directe. Elle résulte d'une mesure dérogatoire de nature fiscale prise par une autorité habilitée, en vue d'alléger la charge d'impôt d'un contribuable ou d'un secteur d'activités et qui entraîne un manque à gagner de recettes pour le Trésor public ". Ainsi, une dépense fiscale est caractérisée par une dérogation au système fiscal de référence et une perte de recettes pour l'Etat.

Pour ce premier exercice du Togo, le ministère de l'économie et des finances (MEF) fait savoir que l'évaluation a porté sur cinq (5) impôts à savoir : la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur les sociétés, les autres droits d'accises, le droit de douane et la redevance statistique. Elle a permis d'identifier 312 mesures comme dépenses fiscales. Sur l'ensemble de ces mesures, 290 ont été évaluées et la perte



Le CASEF à Lomé.

des recettes de l'Etat est estimée à 56,9 milliards de FCFA, soit 1,3% du PIB. " Ce coût budgétaire des dépenses fiscales représente 10,3% des recettes liquides de l'année 2019 ", affirme-t-on au MEF.

Dans les détails, les 290 dépenses fiscales évaluées équivalent à un taux d'évaluation de 92,9%. Toutes les dépenses fiscales contenues dans les codes des douanes, le code des investissements, le statut de zone franche industrielle, les codes miniers et les autres textes ont été totalement évaluées. Les taux d'évaluation des dépenses fiscales, recensées dans les accords de siège et dans le CGI, sont respectivement de 93,7% et 45,2%. Par impôt, les dépenses fiscales, liées aux autres droits d'accises et au droit de douane, ont été totalement évaluées. Par contre, sur les 97 dépenses fiscales liées à la taxe sur la valeur ajoutée, 87 ont été évaluées, soit un taux de 89,7%. Pour l'impôt sur les sociétés, le taux d'évaluation est de 87,2%.

Par rapport au type de bénéficiaires, les entreprises cumulent près des deux tiers des dépenses fis-

cales identifiées (66,3%). Les dépenses fiscales au profit des associations et ONG, ainsi qu'aux institutions internationales, et représentations diplomatiques représentent chacune 12,8%. Celles dont les ménages sont bénéficiaires ne représentent que 3,8%. L'analyse, par branche d'activités, révèle que 33,0% des dépenses fiscales recensées sont accordés aux industries. Les branches d'activités Finance, eau et électricité et transports, bénéficient respectivement de 16,3% ; 11,9% et 9,9% des dépenses fiscales recensées. Quant aux branches éducation, action sociale et santé, elles bénéficient respectivement de 1,6% ; 7,4% et 8,7% de l'ensemble des dépenses fiscales.

Le montant total des dépenses fiscales, évaluées en 2019, s'élève à 56,9 milliards de FCFA, soit 1,3% du PIB. Il représente 10,3% des recettes liquides de la même année. Les pertes de recettes, liées aux dépenses fiscales de la taxe sur la valeur ajoutée, sont les plus importantes. Elles s'élèvent à 31,7 milliards de FCFA. Elles sont suivies respectivement de celles de

l'impôt sur les sociétés (18,3 milliards de FCFA) et de droit de douane (5,6 milliards de FCFA).

Suivant les sources juridiques, les pertes de recettes, relatives aux dépenses fiscales contenues dans le code général des impôts, représentent la plus grande part des dépenses fiscales (29,6%). Elles sont suivies de celles liées aux conventions particulières (28,1%). Par contre, celles contenues dans les codes miniers, sont faibles et ne représentent que 0,3% de l'ensemble du coût budgétaire des dépenses fiscales.

S'agissant de l'analyse par branche d'activités, le commerce est la branche ayant le plus bénéficié des dépenses fiscales en 2019. Le montant des dépenses fiscales, accordées à cette branche se chiffre à 17,1 milliards de FCFA, soit 30,0% du coût budgétaire de l'ensemble des dépenses fiscales. Elle est suivie respectivement des branches " Industrie " (23,7%) et " Transports " (19,7%). Le coût budgétaire des dépenses fiscales accordées aux secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, est faible et ne représente que 1,4% du coût de l'ensemble des dépenses fiscales.

Au MEF, on indique que les prochaines évaluations devraient s'étendre à l'ensemble des impôts, droits et taxes budgétaires, afin de déterminer le coût réel de l'ensemble des dépenses fiscales. Les analyses plus détaillées, notamment la ventilation des dépenses fiscales par objectif et par type de bénéficiaires, devraient être mises en exergue dans les prochaines évaluations. Par ailleurs, l'évaluation du coût budgétaire devra être complétée par l'évaluation d'impact pour juger de la pertinence des dépenses fiscales et permettre leur *rationalisation*.

## Zozo DES AVANCÉES, MAIS PAS ASSEZ



Positions divergentes. Si les autorités togolaises se félicitent de leur passage devant le Comité des droits de l'homme de l'ONU, les organisations de la société civile estiment que le compte n'y est pas. 'Cet exercice a révélé que la situation des droits de l'Homme au Togo reste préoccupante, notamment sur la question de l'impunité, l'indépendance de la justice, la torture, les mauvais traitements, les conditions déplorables de détention, en dépit de quelques avancées', a déclaré jeudi Me Claude Kokou Amégan, président du Collectif des associations de lutte contre l'impunité au Togo (CACIT). Difficile d'avoir une adhésion sur les questions sensibles des droits de l'homme. Le Togo passera son prochain EPU début 2022.

Source : @Republicoftogo.com

## LA GRANDE FÊTE



Le premier jour de la fête de la Takaski (Aïd al-Adha, Aïd el-Kebir) pourrait avoir lieu le 20 juillet. Les autorités saoudiennes viennent d'annoncer la date. Mais au Togo, c'est à l'Union musulmane de la confirmer. Pour déterminer la date du début de la fête, on se base en effet sur le croissant de lune qui marque le début du mois. Survenant le dixième jour du "Dhul al hijja", dernier mois du calendrier lunaire musulman, la Tabaski couronne les rites du grand pèlerinage musulman à la Mecque. Mais cette année, en raison de la pandémie, aucun étranger n'a pu se rendre en Arabie Saoudite. La fête du sacrifice, commémore le sacrifice que Dieu demanda à Abraham pour tester et éprouver sa foi. Dans la tradition musulmane, Abraham, le père des prophètes est nommé 'Abraham Al-Kalil', c'est-à-dire l'ami fidèle de Dieu. Pour les musulmans, les préparatifs de la Tabaski consistent à acheter un mouton. Pas compliqué, mais très cher. La Tabaski est surtout un moment de partage, de retrouvailles, et de pardon, trois vertus que la communauté musulmane du Togo entend continuer à cultiver. En raison des restrictions sanitaires, les grands rassemblements seront interdits.

Source : @Republicoftogo.com

## COVID-19 : Les "Evala" 2021 passent à la trappe

**E**n principe, en cette semaine, les luttes traditionnelles chez les kabyès devraient se tenir. Mais pour la deuxième année consécutive, cette fête traditionnelle, de même que les autres du même genre dans la préfecture de la Kozah, ont été interdites par le gouvernement.

Un communiqué indique que, tenant compte du contexte de l'état d'urgence sanitaire, toujours en vigueur, dans le cadre de la lutte contre la pandémie à la Covid-19, les regroupements de personnes ont été drastiquement limités. " Cette mesure demeure en vigueur " rappelle le gouvernement.

Ah! Que cette célébration traditionnelle festive manque aux natifs et surtout aux autres Togolais qui y vont chaque année, pour communier avec leurs frères Kabyè.



Des luteurs (Photo archives)

### Nostalgie

En ces périodes, la ville de Kara est très prisée et les villages environnants, qui reçoivent les épreuves de lutte, sont pris d'assauts. C'est ainsi qu'on peut admirer les talentueux luteurs de Yadè, Tchitchao, Lama, Lassa, et de Tcharè, par exemple. L'apothéose a toujours été

la finale de Pya le Jeudi où tout le Togo, de ce qu'il compte comme autorités en tout genre, s'y rend. The place to be.

C'est aussi pendant cette période que des jeunes filles pubères, têtes rasées, des perles autour de la taille, des seins emprisonnés dans un soutien-gorge, arpentent, sans gênes,

les rues et sentiers de leurs villages et cantons. Ce sont les Akpéma (Akpémou au singulier). Elles ont subi la terrible épreuve de la virginité, une cérémonie très importante pour les parents qui y voient, pour celles qui ont réussi à l'épreuve, une fierté de la famille pour avoir su préserver intacte la virginité de leur enfant avant le mariage.

Les longues processions de ces jeunes filles, accompagnées de leurs aînées qui les encadrent, chantant des belles mélodies traditionnelles de la localité, sont tout simplement magnifiques. Dommage que cette année encore, les Togolais vont être privés de telles cérémonies. Elles se feront quand même dans des cercles plus restreints, à l'abri des yeux pétillant d'émerveillement des profanes.

Il en sera de même pour la cérémonie de la prise de la pierre sacrée

Suite à la page 6

## Zozo

LE TOGO, 1ER EXPORTATEUR MONDIAL DE  
SOJA BIO VERS L'UE

Pour la troisième année consécutive, le soja bio togolais jouit d'une excellente réputation sur le Vieux Continent. Selon le rapport 2020 de la Commission de l'Union européenne (UE), sur l'importation des produits bio, publié le mois dernier, le Togo occupe le premier rang mondial des pays exportateurs de soja biologique vers l'espace Schengen.

Les exportations togolaises ont en effet connu, en dépit de l'impact de la crise sanitaire sur le monde rural, une tendance haussière, passant de 42 300 tonnes en 2019 à 51 000 tonnes en 2020, soit une croissance de 20,4%. Une performance dans le même trend que celui observé dans le précédent rapport où le Togo avait effectué une progression exceptionnelle de 102%.

La part togolaise dans l'ensemble des exportations vers l'Espace Schengen est de 37,1%, soit plus que l'Ukraine (20,9%) et l'Inde (11,3%) réunis, qui complètent le podium. Le premier pays africain (en dehors du Togo) dans ce classement est l'Ouganda, qui pointe à la 5ème place avec 6,4%.

De manière globale, les échanges concernant les produits agro-alimentaires bio entre le Togo et l'Europe sont passés de 44 684 tonnes à 54 017 tonnes sur la même période. Ce qui classe le Togo au 13ème rang mondial (une place gagnée) et au 2e continental, juste derrière la Tunisie et devant l'Égypte.

Cette nouvelle mise à jour vient confirmer le dynamisme d'une filière qui fait l'objet d'une attention particulière, et qui a généré entre octobre 2019 et juillet 2020, près de 50 milliards FCFA. Au Togo, où le bio attire de plus en plus d'investisseurs, l'embellie devrait se poursuivre, avec la mise en service récente de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) qui ambitionne de porter la production à une échelle supérieure.

Source : @Republiquetogolaise.com

## COMMANDE PUBLIQUE : L'HEURE DE LA PROFESSIONNALISATION...



Dans le cadre de la professionnalisation du secteur de la commande publique, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a initié l'élaboration du schéma directeur de la professionnalisation de la fonction de passation des marchés publics. Une quarantaine d'acteurs de la commande publique sont en formation cette semaine à Lomé avec pour objectif de devenir des gestionnaires professionnels de la commande publique. Une quarantaine d'acteurs de la commande publique, notamment les cadres issus de l'administration publique et du secteur privé impliqués dans les tâches de passation, de contrôle ou de régulation des marchés publics, sont en atelier à Lomé.

Placé sous la certification du cabinet français EGIS FOR-HOM, cette session de formation démarrée depuis le 05 juillet dernier, vise à assurer la certification des personnes intervenant dans la passation, le contrôle et la régulation des marchés publics.

Selon le Directeur général par intérim de l'ARMP, Aftar Touré Morou, il s'agit, au travers de cette formation, de créer des emplois spécifiques, relatifs aux acquisitions publiques au sein de l'administration publique. L'objectif est d'aboutir à la mise en œuvre d'un dispositif de développement de compétences en lien avec les emplois ainsi créés, et établir un ordre professionnel de gestionnaires de la commande publique. Notons que cette formation est le début d'une série de trois formations qui s'étaleront sur dix jours (5-16 juillet; 2-13 août et 30 août au 10 septembre 2021).

Source : @macite.info

COVID-19 : Les "Evala" 2021  
passent à la trappe

Suite de la page 7

(dans la préfecture des Lacs), Ayizan (dans la préfecture de Zio), les fêtes des ignames (dans plusieurs préfectures), Agbogbozan, fête des Ewé (dans la préfecture de Haho), Tingban-Paab (dans la préfecture de Tône) et bien d'autres qui devraient se faire pendant les mois à venir.

## Le danger court

On peut comprendre la décision du gouvernement qui veut contenir la propagation du virus. Les chiffres de contamination augmentent de jour en jour. A la date du 11 Juillet, Trente-huit (38) des 1291 personnes testées sont positives, portant le nombre total de cas positifs à 14270. Ces 38 personnes, dont les âges sont compris entre 17 et 80 ans, se répartissent comme suit : dix-sept (17) cas parmi les suspects : 2 femmes et 1 homme dans la préfecture d'Agoè, 5 femmes et 5 hommes dans la préfecture de Golfe, 1 femme dans la préfecture de Zio, 1 homme dans la préfecture de Wawa, 1 femme dans la préfecture de

l'Ogou, 1 femme dans la préfecture de Haho ; six (06) cas parmi les voyageurs : 1 homme dans la préfecture d'Agoè, 1 femme et 4 hommes dans la préfecture de Golfe ; quinze (15) cas parmi les dépistés : 2 femmes et 4 hommes dans la préfecture d'Agoè, 4 femmes et 5 hommes dans la préfecture de Golfe.

Dix (10) guéris ont été enregistrés portant le nombre total de patients guéris de COVID-19 à 13656 et le nombre total de décès reste inchangé à 133. Le nombre de cas actifs est de 481. La veille, il était de 453 cas. Il y a quelques semaines le pays a connu une situation bien meilleure. Le nombre de cas, après le pic des milliers de contaminations hebdomadaires, est tombé en une centaine de cas. Les autorités appellent alors à l'observation des gestes et mesures barrières pour qu'elles ne soient pas obligées à les durcir pour contenir la hausse des contaminations. Lavons-nous les mains régulièrement ou utilisons des gels hydro alcooliques, portons des masques et observons la distanciation physique.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**INFO CORONAVIRUS**

Pour toute information contactez le numéro vert

**111**

Appel Gratuit 24h/24 7 jours sur 7

## AVIS DE DÉCÈS



- TOGBUI MAGLO kossi MawuleV chef canton de Gbatopé
- TOGBUI ATIGAH komi simon IV chef quartier de Tcham fils du défunt
- Mr AHOSSOU Kossi Charles chef de la conception d'ABOBO Tchamé
- ATIGAN-AMETI Eugène Manager de Media, promoteur de AMENVEVE BUSINESS ses frères et soeurs

ont la tristesse de vous part  
du deces de leur père, frere, fils

## ATIGAH Komlan Mensanh Robert

Instituteur de classes exceptionnelles  
des écoles catholiques à la retraite  
décédé le 25 juin 2021 à GBATOPE  
à l'âge de 82 ans.

## PROGRAMME DES OBSÈQUES

## ■ VENDREDI 16 JUILLET 2021

18H30-20H30 : Veillée de prières et chants dans la maison familiale Tchamé ABOBO, maison ATIGAN à GBATOPE

## ■ SAMEDI 17 JUILLET 2021

06H00: Exposition du corps  
09H30: Levée du corps suivie de la messe d'enterrement à la paroisse saint Joseph de Gbatope

10H L'inhumation au cimetière de Gbatopé

## ■ DIMANCHE 18 JUILLET 2021

Messe d'action de grace en la même église

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES

**SURFEZ EN TOUTE MOBILITÉ**

OFFREZ-VOUS LE F1 MAX

4G+

KIT 4G+

+

60Go

=

38 000 FCFA

Bonus de 60Go valable 30 jours. Offre valable jusqu'au 27 Juillet 2021.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

f i t

# Interview d'Alfred Nadjere, Coordonnateur national de la plateforme Perspectiveinfo.com

Qu'est-ce qui a motivé la création de la plateforme Perspectiveinfo.com?

La plateforme Perspectiveinfo.com qui, est l'une des initiatives du promoteur M. Kofi SONOKPON, un Togolais de la diaspora, résidant au Canada, est née, en primo de la nécessité de protéger le travail des différents organes de presse contre la distribution gratuite et non autorisée de leurs publications en format PDF via les réseaux sociaux.

Secondo, elle est née du souci de contribuer à la rentabilité de la presse privée, en accompagnant les journaux de la place dans le processus

de transformation numérique qui s'impose de nos jours à la quasi-totalité des secteurs d'activités économiques.

Quels sont les services que vous offrez à travers la plateforme Perspectiveinfo.com pour soutenir la presse togolaise?

La plateforme Perspectiveinfo.com, qui regroupe aujourd'hui l'essentiel de la presse privée, avec près de 50 partenaires, offre la possibilité aux potentiels lecteurs de pouvoir se procurer des copies électroniques en format PDF des journaux privés togolais ou mieux de s'y abonner.



Alfred Nadjéré

Il faut aussi noter que les visiteurs ont la possibilité de faire des achats via les paiements mobiles (T-MONEY et FLOOZ) pour les gens qui résident au Togo ; via les partenaires de Moov Africa pour ceux qui résident dans le reste de l'Afrique et par carte bancaire (Visa, Mastercard et American Express) via Stripe ou PayPal pour ceux dans la diaspora.

Qu'avez-vous au menu pour souligner le premier anniversaire de la plateforme Perspectiveinfo.com?

Au menu de ce premier anniversaire, plusieurs activités virtuelles sont prévues du 5 juillet au 21 Août 2021, notamment la série de Quiz Perspectiveinfo.com, qui a d'ores et déjà démarré le lundi 5 juillet; la formation des partenaires sur la transformation numérique de la presse ; le lancement du concours Perspectiveinfo.com qui aura lieu du 15 juillet au 31 juillet et enfin, le lancement du podcast Perspective724.com suivi de son blog.

Source : Taxi FM

Perspectiveinfo.com

L'essentiel de la presse privée

Suivez l'actualité partout.

Abonnez-vous à vos journaux préférés !

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**#CQFS**

**Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.**

Office Togolais des Recettes - OTR

Canal OTR

+228 90 99 41 01

8201

## ZOZO

VERS UNE VACCINATION OBLIGATOIRE ?



Même si une infime partie de la population est désormais protégée contre des formes graves de Coronavirus, les autorités envisagent déjà de rendre la vaccination obligatoire avec pass sanitaire pour accéder aux lieux publics.

'A l'allure où vont les choses, la vaccination va devenir obligatoire, avec le passeport vaccinal, qui sera demandé pour voyager ou pour accéder à certains lieux comme stade et autres', indique l'infectiologue Lindaw Bawè, membre de la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR).

Sur une population d'un peu plus de 7 millions d'habitants, près de 300.000 personnes ont reçu au moins une dose.

Ce qui manque au Togo comme aux autres pays de la région, ce sont de nouvelles livraisons.

Le pays peut compter sur les initiatives Covax et Union africaine, mais pas suffisantes.

Une commande de l'Etat devrait permettre de recevoir 3 millions de doses d'ici 2 mois.

Le Togo est très agile dans sa stratégie de lutte contre le Covid. Il a bien appréhendé la menace dès le début de la crise il y a 16 mois.

Source : @Republioftogo.com

**PLUS DE 200 PERSONNES CONdamnées EN TROIS ANS, POUR DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE**

Au Togo, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) s'est intensifiée au cours des dernières années. De 2016 à 2019, 228 personnes ont été condamnées pour cause de violences sexuelles sur les femmes et filles, selon le dernier rapport présenté par le Togo sur la thématique.

Ces actions ont été possibles, grâce à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les VBG et des différents programmes sectoriels qui encouragent les femmes à signaler les cas de violence et dénoncer leurs agresseurs.

Par ailleurs, 15 centres d'écoute et de conseils, qui sont de véritables institutions d'accueil et de prise en charge psychosociale des victimes, ont été créés par le gouvernement, dans 10 localités à travers le territoire (...)

Source : @Republiquetogolaise.com

\* Offre soumise à conditions



**Taux 0%**  
**2 MOIS DE SALAIRE NET**  
**REMBOURSEMENT : 12 MOIS**  
**Disponible en 24h**

# PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

